

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/2003/ 066 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N°99/04/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du
Premier Ministre ;

VU le Décret N°D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, nommant les membres du
Gouvernement, tel que modifié jusqu'à ce jour ;

DECRETE,

Article 1er : ELHADJ Thierno Mamadou Cellou DIALLO, précédemment
Ministre Conseiller à la Présidence de la République est nommé Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République Italienne et
Représentant Permanent auprès de la FAO (Organisation pour l'Alimentation et
l'Agriculture) à Rome.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa
signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 29 JUILLET 2003



GENERAL LANSANA CONTE